

Un budget pour l'inclusion

Pourquoi le gouvernement
fédéral doit tenir compte
des communautés
LGBTQI2S dans son
budget de 2017

Copyright

Les informations contenues dans ce document sont valides à la date de publication. Veuillez consulter une documentation adéquate ou un professionnel du domaine juridique pour obtenir les informations les plus à jour. Si vous citez ce document, nous vous recommandons de le faire dans la forme suivante : Fonds Égale Canada pour les droits de la personne. Pour aider votre enfant au genre non-conforme : Un budget pour l'inclusion : Pourquoi le gouvernement fédéral doit tenir compte des communautés LGBTQI2S dans son budget de 2017

© Copyright 2017, Fonds Égale Canada pour les droits de la personne. Tous droits réservés. La permission de reproduire ce document peut être accordée sur demande.

Écrit par Alex Bucik, Avery Ptolemy, Celeste Ali-Akow, and Mark-Ché Devonish.

Table des matières

1.0 Introduction	4
1.1 Nos cadres d'analyse	6
1.11 Analyse intersectionnelle	
1.12 Déterminants sociaux de la santé	
2.0 Conseiller spécial sur les enjeux liés à la communauté LGBTQ2	8
2.1 Recommandations	
3.0 La santé mentale des personnes LGBTQI2S	9
3.1 Contexte	
3.2 Statistiques clés sur la santé mentale des personnes LGBTQI2S	
3.3 Modifications à apporter au budget	10
3.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté	
3.5 Recommandations	11
4.0 Le logement et l'itinérance	12
4.1 Contexte	
4.2 Statistiques clés sur le logement et l'itinérance chez les personnes LGBTQI2S	
4.3 Modifications à apporter au budget	14
4.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté	
4.5 Recommandations	15
5.0 L'emploi	16
5.1 Contexte	
5.2 Statistiques clés sur l'emploi et la violence au travail chez les personnes LGBTQI2S	16
5.3 Modifications à apporter au budget	18
5.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté	19
5.5 Recommandations	20
6.0 La famille	21
6.1 Contexte	
6.2 Statistiques clés sur les parents LGBTQI2S	
6.3 Modifications à apporter au budget	22
6.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté	
6.5 Recommandations	23

Table des matières

7.0 La justice, la sécurité et la violence	24
7.1 Contexte	
7.2 Statistiques clés sur la violence à l'égard des personnes LGBTQI2S	
7.3 Modifications à apporter au budget	25
7.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté	
7.5 Recommandations	26
8.0 Les forces armées	27
8.1 Contexte	
8.2 Statistiques clés sur les expériences des personnes LGBTQI2S dans les forces armées	
8.3 Modifications à apporter au budget	28
8.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté	29
8.5 Recommandations	
9.0 L'aide internationale	30
9.1 Contexte	
9.2 Informations clés sur les droits des personnes des LGBTQI2S à l'échelle mondiale	31
9.3 Modifications à apporter au budget	32
9.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté	
9.5 Recommandations	33
10.0 La réforme du régime d'asile	34
10.1 Contexte	
10.2 Statistiques clés sur les demandeurs d'asile LGBTQI2S	35
10.3 Modifications à apporter au budget	36
10.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté	37
10.5 Recommandations	
References	39
Appendix 1	43
Appendix 2	45

1.0 Introduction

Pour la première fois dans l'histoire canadienne, le budget fédéral traite directement de la question du genre. « Le budget de 2017 : Bâtir une classe moyenne forte » se fonde sur l'analyse comparative entre les sexes (ACS+) pour évaluer les enjeux liés à l'inégalité des sexes, dont l'écart salarial, les taux de pauvreté et de violence supérieurs ainsi que les difficultés et les obstacles fondés sur le sexe qui existent au sein du système économique canadien. Dans son énoncé budgétaire relatif aux sexes, le budget de 2017 analyse la question de l'intersection du sexe découlant de la racialisation, dont celle vécue par les femmes autochtones et les nouvelles arrivantes.

À première vue, le budget de 2017 semble équitable; toutefois, l'adoption d'un cadre d'ACS+ ne permet pas une analyse intersectionnelle complète, et l'énoncé budgétaire relatif aux sexes est donc toujours restreint à un contexte cisgenre et hétéronormatif. Par conséquent, le budget de 2017 présente la notion de genre de façon rigide et binaire. Le concept de l'intersectionnalité identitaire n'étant pas inclus dans l'analyse, les groupes marginalisés des communautés lesbiennes, gaies, bissexuelles, transi, allosexuelles [queer], intersexes et bispirituelles (LGBTQI2S) se trouvent dès lors laissés pour compte.

Dans ce document, l'acronyme « LGBTQI2S » réfère aux personnes de genre divers ou qui ressentent une attirance non conforme (orientation sexuelle), y compris celles qui s'identifient comme lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans, bispirituelles, intersexes ou allosexuelles, et les personnes qui sont en questionnement. Les termes LGBTQI2S, LGBTI, allosexuel et minorités sexuelles et de genre sont employés de façon interchangeable dans le présent article. En revanche, les adjectifs gai, lesbienne, bissexuel, transgenre, intersexe et bispirituel décrivent des identités et des populations particulières.

Dans son budget de 2017, le gouvernement ne reconnaît pas que les personnes trans, bispirituelles et de genre divers qui ne s'identifient pas au binarisme homme-femme rencontrent de plus grandes inégalités économiques, sociales et politiques causées par l'homophobie, la biphobie et la transphobie. Ces difficultés et ces obstacles sont d'autant plus importants pour les personnes trans, bispirituelles et de genre divers qui sont davantage marginalisées en raison d'autres aspects de leur identité, dont la race, le handicap ou le statut de nouveau arrivant ou de réfugié.

1.0 Introduction

Le Fonds Égale Canada pour les droits de la personne (Égale) a réalisé l'analyse du budget de 2017 suivante selon une approche axée sur la santé de la population, afin de mettre en lumière les manières dont les communautés LGBTQI2S sont laissées pour compte dans les domaines clés traités dans le document original :

- Nomination du nouveau conseiller spécial sur les enjeux liés à la communauté LGBTQ2
- Santé mentale
- Logement et itinérance
- Travail
- Famille
- Justice, sécurité et violence
- Forces armées
- Aide internationale
- Réforme du régime d'asile

Égale demande la tenue de futures rencontres consultatives avec des ministères fédéraux et des intervenants communautaires afin de discuter en détail de ses recommandations ainsi que des mandats ministériels et des étapes concrètes pour inclure ses recommandations dans le budget fédéral de 2018. Ces rencontres représenteront l'occasion pour les ministères fédéraux de collaborer avec des experts sur les enjeux LGBTQI2S, dont Égale, de tirer profit de leurs connaissances et de déterminer avec eux comment ces recommandations peuvent être mises en œuvre de manière efficace.

1.1 Nos cadres d'analyse

Dans son analyse complète du budget de 2017, Égale s'est appuyé sur les cadres d'analyse suivant :

1.11 Analyse intersectionnelle

Il est essentiel de reconnaître la pluralité des identités qui représentent le vécu des personnes, notamment, mais sans s'y limiter, la race, l'ethnicité, l'attrance (orientation sexuelle), l'identité de genre, l'expression de genre, la classe sociale et la capacité. Le principe d'universalité ne tient pas compte de l'effet négatif de la marginalisation des identités : il s'agit d'une des principales raisons pour lesquelles un cadre d'ACS+ ne répond pas à une mise en œuvre juste et réparatrice. Or, c'est en respectant l'intersectionnalité dans notre approche analytique que nous avons été en mesure de mettre en lumière comment le gouvernement, qui s'est basé sur des conceptions binaires du sexes et du genre, a pu laisser pour compte les personnes trans et de genre divers dans son budget et ses programmes fédéraux.

1.12 Déterminants sociaux de la santé

Il est essentiel de tenir compte de l'équité en matière de santé dans l'analyse de l'état de santé de la population, puisque ce facteur touche plusieurs aspects de la participation à l'économie canadienne. Selon l'approche axée sur la santé de la population, le concept des déterminants sociaux de la santé (DSS) reconnaît que « les principaux facteurs ayant une incidence sur la santé de la population canadienne n'ont rien à voir avec les traitements médicaux ou avec les choix de style de vie, mais plutôt tout à voir avec les conditions de vie » (Mikkonen et Raphael, 2010). Plusieurs facteurs jouent un rôle direct sur la santé d'une population : la répartition du revenu et de la richesse, le fait de détenir un emploi ou non, les conditions de travail en place, les liens aux réseaux sociaux et à la communauté, , l'étatde l'environnement leurmilieu immédiat et l'accès aux ressources économiques et sociales

Une analyse du budget de 2017 selon une approche axée sur la santé de la population, en portant une attention particulière aux communautés LGBTQI2S, met en évidence d'importantes lacunes en matière de création de programmes et de mesures de soutien visant à améliorer les conditions de vie des minorités sexuelles et de genre, plus particulièrement les personnes bisexuelles, allosexuelles, intersexes, trans, bispirituelles et de genre divers. Ces lacunes seront explorées plus en profondeur au cours de l'analyse. Les premières étapes d'une meilleure compréhension des déterminants sociaux de la santé touchant les communautés LGBTQI2S consistent à recueillir des données sur le revenu, l'éducation, le logement, l'incapacité, l'accès aux soins de santé ainsi que l'inclusion et l'exclusion sociale (Ylioja et Craig, 2014).

2.0 Le conseiller spécial sur les enjeux liés à la communauté LGBTQ2

Égale appuie la décision du gouvernement de créer un secrétariat LGBTQ2 au sein du Bureau du Conseil privé : cette mesure constitue un progrès vers l'acceptation et l'inclusion des communautés LGBTQI2S au Canada. Comparativement aux budgets fédéraux et provinciaux précédents, le nouveau secrétariat LGBTQ2 démontre une reconnaissance, longuement attendue, des enjeux et des voix des communautés LGBTQI2S.

Au moment de la publication du budget fédéral, le secrétariat a dévoilé peu de détails sur ses fonctions au-delà de la reconnaissance des communautés LGBTQI2S par le gouvernement. Le budget énonce que le secrétariat collaborera avec le conseiller spécial du premier ministre sur les enjeux liés à la communauté LGBTQB dans l'exécution de son mandat. Plus récemment, le secrétariat a précisé son rôle en tant que bureau prêt à coordonner l'appareil gouvernemental et à collaborer avec les organismes et les communautés LGBTQI2S du Canada afin de combattre la discrimination passée et actuelle. Les fonctions du secrétariat sont en effet essentielles à l'avancement de l'égalité des personnes LGBTQI2S au Canada, et Égale demande au gouvernement fédéral de porter une attention aux besoins et aux expériences de nos communautés.

Néanmoins, certains aspects du secrétariat doivent d'être clarifiés. Tout d'abord, il faut revoir l'acronyme qui a été choisi pour décrire ce poste et tout le travail connexe qui perpétue l'exclusion des besoins et des expériences des personnes intersexes. Ensuite, étant donné l'absence d'un plan d'action détaillé contre la discrimination actuelle et passée envers les personnes LGBTQI2S au Canada, il reste à déterminer comment la somme de 3,6 M \$ accordée par le budget sera utilisée. En effet, contrairement à d'autres domaines traités dans le budget, notamment le logement, l'emploi et l'aide internationale, nous ignorons si le budget du secrétariat sera consacré strictement à son propre financement ou s'il prévoit le financement de programmes.

Bien que la création d'un secrétariat LGBTQI2S soit effectivement une mesure nécessaire pour s'attaquer adéquatement aux enjeux LGBTQI2S, l'absence d'un plan d'exécution précis, un financement limité et l'absence d'une approche intersectionnelle demeurent inquiétants. La création d'un secrétariat pour les personnes LGBTQI2S au Canada est une forme claire de reconnaissance de la part du gouvernement fédéral; toutefois, le but proposé a besoin d'une volonté, d'une vision et d'une transparence accrues.

2.1 Recommandations:

1) Remplacer l'actuelle ACS+ par une approche analytique féministe intersectionnelle en vue de mieux reconnaître les aspects multiples de l'identité qui représentent le vécu des personnes. Une telle approche permettrait d'intégrer de façon claire les personnes allosexuelles aux multiples intersections identitaires dans l'analyse, qui incluent des facteurs comme la race, l'ethnicité, l'attraction, le genre, la classe sociale et la capacité. Non seulement l'analyse féministe intersectionnelle favoriserait-elle l'inclusion, mais elle permettrait surtout de nous éloigner des suppositions cisnormatives lorsque vient le temps d'aborder des enjeux comme la marginalisation, les obstacles et les défis vécus par les groupes invisibles et vulnérables de la société canadienne.

2) Créer un cadre de collecte de données à caractère inclusif qui élargit l'énoncé budgétaire relatif aux sexes dans le but de recueillir des renseignements sociodémographiques sur les personnes trans, bispirituelles ou de genre divers, tout en effectuant une analyse intersectionnelle des sous-populations LGBTQI2S et des intersections de la race, du genre, du sexe, de l'attraction, des classes sociales et de la capacité. S'assurer que ces cadres sont mis en œuvre dans les trois enquêtes nationales : le recensement, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête sociale générale (ESG).

La collecte de données intersectionnelles détaillées permettra de documenter différents domaines stratégiques clés, dont les suivants :

- Équité en matière de santé et accès aux soins de santé
- Emploi et milieu de travail
- Itinérance et logement abordable
- Services communautaires et sociaux
- Application de la loi et services correctionnels
- Services juridiques et judiciaires
- Inclusion et égalité des sexes ainsi que la violence fondée sur le sexe
- Immigration, réfugiés et demandeurs d'asile
- Santé sexuelle et reproductive et droits connexes

3.1 Contexte

Puisqu'il y a une prévalence accrue de problèmes de santé mentale chez les personnes LGBTQI2S, notamment la dépression et les pensées suicidaires causées par le stress quotidien et la discrimination (Bauer et Scheim, 2015), il est crucial que celles-ci aient accès à des services de santé mentale inclusifs et valorisants. S'il y a en effet une prévalence accrue de problèmes de santé mentale au sein de la communauté LGBTQI2S en général, chaque sous-population vit ce phénomène de façon unique et à des degrés différents en fonction de son identité particulière.

3.2 Statistiques clés sur la santé mentale des personnes LGBTQI2S

- Les personnes trans sont particulièrement susceptibles d'être victimes de discrimination et de violence, ce qui nuit à leur santé mentale.
 - En raison des nombreuses formes de discrimination fondée sur l'identité de genre, plus de 50 % des personnes trans vivant en Ontario souffrent de dépression clinique et 43 % ont déjà tenté de se suicider à cause de la discrimination et de la violence (Bauer et Scheim, 2015).
- Pour les jeunes trans, le soutien tangible des parents dans l'affirmation de leur identité de genre est le facteur qui exerce le plus d'influence sur leur santé mentale et leur bien-être.
 - « Le soutien inébranlable des parents a un effet positif notable : on rapporte une baisse de 93 % du nombre de tentatives de suicide chez les jeunes ayant signalé que leurs parents appuient fermement l'affirmation de leur expression et de leur identité de genre. » (Travers et al., 2012).
- Les problèmes de santé mentale des personnes âgées LGBTQI2S s'expliquent souvent par des taux de solitude et d'isolement élevés, ainsi que par la discrimination qu'elles ont subie pendant toute leur vie (deVries et Gutman, 2016).
 - On signale des taux considérablement plus élevés de maladies mentales et physiques chez les aînés LGBTQI2S que chez les personnes âgées cisgenres et hétérosexuelles (deVries et Gutman, 2016).
- Quant à elles, les personnes de couleur LGBTQI2S sont victimes de discrimination en raison à la fois de leur race et de leur identité, ce qui nuit à leur santé mentale (O'Donnell, Meyer et Schwartz, 2011; Sutter et Perrin, 2016).
 - Ensemble, ces facteurs de stress lié à l'état de minorité entraînent une augmentation des cas d'anxiété, de dépression et de pensées suicidaires ainsi qu'une diminution de la satisfaction à l'égard de la vie chez les personnes LGBTQI2S de couleur (O'Donnell, Meyer et Schwartz, 2011; Sutter et Perrin, 2016).

3.3 Modifications à apporter au budget

Dans son budget de 2017, le gouvernement fédéral propose d'importants investissements en santé pour les provinces et territoires par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé. Ces investissements atteignent approximativement 200 G \$, devant être versés au cours des cinq prochaines années. Cela équivaut à 37,1 G \$ la première année, une augmentation de 1,1 G \$ par rapport à l'année dernière. Le gouvernement fédéral garantit aussi une hausse annuelle de 3 % de cette allocation au cours des cinq prochaines années, ainsi qu'un financement ciblé additionnel à hauteur de 11 G \$ au cours des dix prochaines années destiné aux initiatives de santé mentale et de soins à domicile.

Les 5 G \$ proposés pour les dix prochaines années en appui aux initiatives de santé mentale constituent, en comparaison aux années précédentes, un engagement considérable, tant sur le plan de la somme que sur le nombre d'années. Ce financement stable, prévisible et à long terme vise à raccourcir le temps d'attente pour les services de santé mentale et à améliorer les résultats. De plus, ce financement s'accompagne d'un volet d'évaluation des services en vue d'assurer leur efficacité et leur viabilité à long terme.

3.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté

Bien que le gouvernement fédéral s'engage à investir en santé mentale et reconnaisse que les personnes LGBTQI2S « ont des défis et des besoins en matière de santé mentale qui sont différents » (p. 274), aucune portion de cet investissement n'est consacrée aux groupes et aux communautés LGBTQI2S, malgré les données empiriques démontrant une augmentation de la prévalence des problèmes de santé mentale dans ces communautés.

3.5 Recommandations

Égale recommande au gouvernement d'apporter les modifications suivantes afin de répondre adéquatement aux besoins en santé mentale des communautés LGBTQI2S au Canada :

- 1) Allouer des fonds propres aux services qui répondent aux besoins en santé mentale des personnes LGBTQI2S partout au pays, et mettre l'accent sur l'accès à l'extérieur des centres urbains.
- 2) Mettre en œuvre une stratégie nationale de soins de santé universelle et affirmative du genre afin que les communautés canadiennes trans et de genre divers à l'échelle du pays aient accès à des soins de santé relatifs à l'affirmation de genre qui les aident à maintenir une bonne santé mentale à long terme, peu importe leur lieu de résidence ou leur situation socioéconomique.
- 3) Obliger tous les prestataires de services à suivre une formation en matière d'inclusion afin d'acquérir les connaissances et les ressources nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des personnes LGBTQI2S .
- 4) Élaborer une stratégie nationale de réduction des méfaits et allouer des fonds servant à répondre aux besoins des personnes LGBTQI2S aux prises avec des problèmes de dépendance ou de santé mentale.
- 5) S'assurer que la collecte et l'analyse des données au sein de la communauté médicale tiennent compte de façon respectueuse de l'attirance, de l'identité de genre, de l'expression de genre et incluent des données désagrégées sur les intersections de l'identité. Il est important que la structure de ces bases de données respecte la nature délicate et confidentielle de ce genre de renseignements. Il faut donc mettre en place des procédures en matière de protection de la vie privée et des conditions d'utilisation strictes que les professionnels de la santé et les établissements de santé devront respecter dans leurs échanges de renseignements.

4.1 Contexte

L'accès à un logement sécuritaire et abordable constitue une grande source d'inquiétude pour les populations LGBTQI2S dans l'ensemble du pays. Un nombre croissant de personnes LGBTQI2S au Canada vivent en situation d'itinérance* en raison de discrimination, et il arrive souvent qu'elles subissent le même genre de discrimination lorsqu'elles reçoivent des services ou font appel au réseau de refuges (Gaetz, 2014). Bien qu'il y ait une prévalence accrue d'itinérance au sein de la population LGBTQI2S en général, diverses sous-populations de la communauté LGBTQI2S présentent des taux d'itinérance différents.

4.2 Statistiques clés sur le logement et l'itinérance chez les personnes LGBTQI2S

- De 25 à 40 % des jeunes itinérants au Canada sont LGBTQI2S (Gaetz, Donaldson, Ritcher et Gulliver, 2013).
 - 63 % des jeunes LGBTQI2S en situation d'itinérance signalent un conflit familial comme la cause principale de leur itinérance (NGLTF, HRC et USC, 2017).
 - Les jeunes ayant été confiés à un organisme de protection de la jeunesse sont plus susceptibles de vivre une situation d'itinérance. Une étude canadienne révèle que 43 % des participants en situation d'itinérance ont vécu en famille d'accueil à un moment ou un autre de leur vie (Evenson, 2009).
- Bien qu'il n'y ait actuellement aucune donnée sur le nombre de personnes âgées LGBTQI2S en situation d'itinérance au Canada, une étude américaine souligne quant à elle que 78 % des personnes âgées LGBTQI2S souhaiteraient vivre dans un logement abordable et ouvert à la communauté LGBTQI2S (SAGE, 2014)
 - Il est important de comprendre que les logements pour personnes âgées LGBTQI2S doivent tenir compte de la mobilité et des possibilités de revenu limitées de ses occupants. Ces logements doivent aussi être situés à proximité des centres de services sociaux (Choi & Meyer, 2016).

Égale emploie le terme « itinérance » selon la définition de l'Observatoire canadien sur l'itinérance, c'est-à-dire « une variété de situations d'hébergement et de refuges, allant d'individus sans abri à une (sic) extrême, aux personnes logées de façon non sûre à l'autre extrême » (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2012).

4.2 Statistiques clés sur le logement et l'itinérance chez les personnes LGBTQI2S (a continué)

- Les taux d'itinérance parmi les personnes qui s'identifient comme trans peuvent être liés au fait qu'une grande proportion de la population trans vit dans la pauvreté. En effet, 34 % de ces personnes ont un revenu inférieur au seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada (Bauer, Travers, Scanlon et Coleman, 2012).
 - Ce taux disproportionné chez les personnes trans vivant dans la pauvreté est lié à la difficulté d'obtenir et de maintenir un emploi. Parmi les Ontariens trans interrogés, 18 % signalent s'être vu refuser un emploi en raison de leur identité, 13 %, avoir été congédiés en raison de leur identité, 15 % soupçonnent avoir été congédiés en raison de leur identité et 15 % affirment que leurs collègues de travail n'ont jamais accepté leur identité (Bauer et Scheim, 2015).
- L'itinérance chez les Autochtones est ancrée dans des facteurs historiques et structureaux. En effet, la majeure partie de la documentation indique que ceux-ci ont terriblement souffert des effets de la colonisation et que leurs conditions sociales, économiques et politiques actuelles les placent dans une position profondément défavorisée. (United Native Nations Society, 2001).
 - Ces expériences sont amplifiées pour les personnes autochtones et LGBTQI2S. Parmi les Autochtones de genre divers ayant participé à l'étude, 34 % vivaient en situation d'itinérance ou d'instabilité sur le plan du logement, et 29 % ont manqué de nourriture au cours de l'année précédente (Scheim et al., 2013).
- Les jeunes LGBTQI2S racisés (autochtones, noirs ou de couleur) en situation d'itinérance sont plus susceptibles d'être criminalisés ou arrêtés pendant qu'ils sont itinérants que les jeunes non racisés (blancs) (Daniel et Cukier, 2015).
 - Dans les cas de violence envers les jeunes itinérants LGBTQ, il s'agit souvent de l'intersection de divers marqueurs « autre » qui les rendent « trop visibles » et en font des cibles faciles (Daniel et Cukier, 2015).
- L'accessibilité à des logements subventionnés représente une source de préoccupation importante pour les personnes LGBTQI2S, en raison des taux d'incapacité plus élevés que dans les communautés non LGBTQI2S.
 - Les femmes lesbiennes ou bisexuelles et les hommes gais ou bisexuels sont plus susceptibles de souffrir d'une incapacité que les personnes hétérosexuelles (Fredriksen-Golden et al., 2012).

4.3 Modifications à apporter au budget

Dans son budget de 2017, le gouvernement propose, dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale sur le logement, des investissements importants visant à s'attaquer au manque de logements sociaux et abordables. Ces investissements totaliseraient approximativement 11,2 G \$ sur onze ans et seraient destinés à une gamme d'initiatives qui soutiennent la construction, la rénovation et la réparation de logements abordables pour les personnes vivant au Canada. De ces investissements, 3,2 G \$ seraient alloués sur onze ans aux provinces et aux territoires afin de répondre à leurs priorités en matière de logement abordable en tenant compte des besoins uniques de diverses communautés. De plus, 5 G \$ seraient alloués à un nouveau Fonds national d'aide au logement pour les citoyens vulnérables, administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Le gouvernement fédéral propose aussi un investissement de 2,1 G \$ sur onze ans, afin de prévenir et de réduire l'itinérance grâce à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Conseillé par un comité consultatif formé d'experts en itinérance, le gouvernement fédéral consultera les intervenants, les provinces, les territoires et les partenaires autochtones afin de définir comment cette stratégie devrait être redéfinie en vue de réduire et de prévenir l'itinérance de manière plus efficace.

4.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté

Bien que la canadienne existante révèle que les personnes LGBTQI2S sont surreprésentées parmi les itinérants au Canada, aucun fonds fédéral n'a été consacré à la lutte contre ce phénomène. Cela est d'autant plus grave puisqu'il arrive que les services destinés aux sans-abri ne répondent souvent pas aux besoins des personnes LGBTQI2S ou n'en tiennent tout simplement pas compte. Cela est particulièrement manifeste dans le réseau de refuges, où les jeunes LGBTQI2S sont exposés à l'homophobie, à la biphobie et à la transphobie de la part du personnel et de leurs pairs non LGBTQI2S et (Fonds Égale Canada pour les droits de la personne, 2012).

4.5 Recommandations

Égale recommande au gouvernement d'appliquer les recommandations suivantes pour répondre adéquatement aux besoins des communautés LGBTQI2S au Canada en matière de logement :

- 1) Consacrer des fonds au logement et aux services destinés aux populations vulnérables, dont les jeunes et les aînés LGBTQI2S, et s'assurer que ces services sont accessibles et inclusifs, et répondent aux besoins variés de la communauté.
- 2) S'assurer que les services destinés aux personnes en situation d'itinérance ou d'insécurité en matière de logement sont inclusifs et valorisants pour les personnes LGBTQI2S dans tous les secteurs en élaborant des politiques et un programme de formation pour les refuges, les maisons de transition, les services de porte ouverte, les logements sociaux et les logements abordables au loyer indexé sur le revenu (LIR).
- 3) Consulter efficacement les intervenants et les organismes LGBTQI2S tout au long du processus de révision de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, afin que la stratégie soit inclusive pour les communautés LGBTQI2S et qu'elle réponde à leurs besoins.
- 4) Collaborer utilement avec différentes populations LGBTQI2S canadiennes à l'élaboration de la Stratégie nationale sur le logement et consacrer un financement ciblé à l'élaboration de politiques, de programmes et de formation propres aux communautés LGBTQI2S, en mettant un accent particulier sur les jeunes et les aînés LGBTQI2S, les populations LGBTQI2S de couleur, les communautés autochtones LGBTQI2S et bispirituelles, les personnes LGBTQI2S handicapées ainsi que les nouveaux-arrivants et demandeurs d'asile LGBTQI2S.

5.1 Contexte

Une économie saine, performante et diversifiée se caractérise par la participation économique optimale de la population active. Pour stimuler la croissance économique, il est entre autres essentiel de créer des conditions permettant d'élargir le bassin de la population active, à l'aide de mesures de création d'emplois ciblées et détaillées. Pour stimuler l'emploi, il faut munir les Canadiens de compétences adéquates et nécessaires pour entrer sur le marché du travail en toute confiance, disposer de filets sociaux pour protéger les sources de revenus des personnes en temps normal et en cas d'urgence et fournir des ressources aux personnes entre deux emplois ou qui ont besoin d'aide financière pour acquérir de nouvelles compétences. Le budget de 2017 reconnaît l'importance de ces différentes mesures pour diminuer les taux de chômage et assurer que les citoyens travaillent et sont en mesure de subvenir à leurs besoins, sans difficulté, dans un milieu de travail diversifié. Nombre de ces nouvelles mesures incitatives visent également à contrer la discrimination au travail envers les personnes marginalisées en raison de l'identité de genre, de l'expression de genre, de l'attrance (orientation sexuelle), de la race, de la capacité et de la situation socioéconomique. Pour les communautés LGBTQI2S, ces mesures préventives sont importantes pour leur assurer un revenu et une certaine forme de sécurité d'emploi à long terme.

5.2 Statistiques clés sur l'emploi et la violence au travail chez les personnes LGBTQI2S

- En raison de la combinaison du taux de chômage national élevé (13,2 % en 2015) et de leur attrance ou de leur identité ou expression de genre, les jeunes LGBTQI2S rencontrent des obstacles complexes en matière d'emploi.
- Selon les données recueillies dans le cadre de l'étude Trans Pulse réalisée en Ontario, parmi les 433 des participants trans âgés de 16 ans (Bauer et al., 2011) :
 - 37 % travaillaient à temps plein;
 - 15 % travaillaient à temps partiel;
 - 20 % étaient sans emploi ou bénéficiaient d'une prestation pour invalidité;
 - 25 % étaient aux études;
 - 3 % étaient à la retraite;
 - 25 % des Ontariens trans sentaient avoir été perçus comme cisgenres moins de la moitié du temps, ce qui les laissait vulnérables au harcèlement.

5.2 Statistiques clés sur l'emploi et la violence au travail chez les personnes LGBTQI2S (a continué)

- La même étude ontarienne révèle aussi qu'en matière de recherche d'emploi (Bauer et al., 2011) :
 - 18 % se sont vu refuser un emploi parce qu'ils sont trans;
 - 13 % ont été congédiés parce qu'ils sont trans;
 - 15 % soupçonnent avoir été congédiés parce qu'ils sont trans ;
 - 15 % affirment que leurs collègues de travail n'ont jamais accepté leur identité de genre;
 - 28 % des Ontariens trans ne pouvaient pas obtenir de lettre de recommandation où figuraient leurs nom et pronoms de préférence.
- Nombre de Canadiens LGBTQI2S ne se sentent pas en sécurité de révéler leur identité au travail ou ont l'impression de manquer d'occasions pour révéler leur orientation ou leur identité de genre au travail (Centre canadien pour la diversité et l'inclusion, 2016).
- Dans une autre étude, 75 % des répondants LGBT et environ 70 % des répondants hétérosexuels et cisgenres conviennent que les employeurs devraient fournir à leurs employés l'occasion de dévoiler leur identité au travail, moins de 20 % des répondants LGBT ayant eu l'occasion de le faire (Centre canadien pour la diversité et l'inclusion, 2016).
- 50 % des personnes trans en Ontario gagnent moins de 15 000 \$ par année, bien que 70 % d'entre elles aient fait au moins des études collégiales ou universitaires. De plus, seulement 37 % des personnes trans en Ontario ont réussi à obtenir un emploi à temps plein (Bauer et al., 2011).
- Les salaires de départ et les possibilités d'avancement des membres de la communauté LGBTQ sont inférieurs à ceux des personnes hétérosexuelles du même sexe. Toutefois, la différence de salaire de départ entre les hommes LGBTQ et les hommes hétérosexuels ne diffère pas statistiquement (Lewis et Ng, 2013).
- Environ le tiers des employés LGBT+ signalent avoir été victimes de discrimination ou témoins de discrimination à l'égard d'une personne LGBT+ au travail, au moins quelques fois par mois (Centre canadien pour la diversité et l'inclusion, 2016).

5.3 Modifications à apporter au budget

Les initiatives du budget de 2017 mettent en place des mesures très sélectives pour augmenter les taux d'emploi de la classe moyenne de façon stratégique. Ces initiatives tiennent compte du fait que les personnes différentes ont besoin d'un soutien socioéconomique accru pendant qu'elles acquièrent de nouvelles compétences en vue d'obtenir un emploi ou de devenir autonomes sur le plan économique. En d'autres mots, certaines personnes rencontrent plus de difficulté que d'autres à décrocher ou à maintenir un emploi, en raison des intersections de l'identité de genre, de l'expression de genre, de la race, de l'orientation sexuelle, de la pauvreté, de la santé mentale, de la capacité et des exigences familiales. Par l'entremise des ententes de transfert relatives au marché du travail (ETRMT), le gouvernement investit 3 G \$ par année pour permettre aux provinces d'offrir des programmes de formation ou d'orientation professionnelle et d'aide à la recherche d'emploi, afin d'aider les personnes sans emploi ou sous-employées au Canada à améliorer leurs compétences et à obtenir leur prochain emploi. Pour que ces ententes touchent les personnes qui en bénéficieraient le plus, le budget de 2017 propose d'investir 1,8 G \$ de plus au cours des six prochaines années, et d'étendre ainsi la portée des ETRMT dans les communautés sous-représentées.

En raison de l'impossibilité de nombre de personnes vivant au Canada d'avoir accès à un programme de formation ou à un cours financé par l'assurance-emploi en vertu des ETRMT, le budget propose d'investir 900 M \$ supplémentaires sur six ans, à compter de 2017-2018, destinés à de nouvelles ententes sur le développement de la main-d'œuvre (EDMO). Les nouvelles EDMO regrouperont des ententes existantes, les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi, les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, afin de faciliter les transferts aux provinces et aux territoires et d'assurer plus de souplesse. De plus, le gouvernement propose de modifier la Loi sur l'assurance-emploi pour élargir l'admissibilité des travailleurs aux programmes et aux services en vertu des ententes sur le développement du marché du travail, et de permettre ainsi à un plus grand nombre de Canadiens d'avoir accès à des programmes de formation et à l'aide à l'emploi financés par l'assurance-emploi. En ce qui concerne le chômage chez les jeunes, le gouvernement a annoncé de nouveaux investissements destinés au programme Stratégie emploi jeunesse et au programme Emplois d'été Canada, afin de créer des débouchés à court terme pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans. Dans son budget de 2017, le gouvernement propose d'ajouter 395,5 M \$ sur trois ans, à compter de 2017-2018, au programme Stratégie emploi jeunesse.

5.3 Modifications à apporter au budget (a continué)

Cette somme s'ajoute aux mesures mises en place sans le budget de 2016 visant à aider plus de 33 000 jeunes vulnérables à acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi ou à retourner aux études. Ces initiatives ont permis de créer plus de 15 000 emplois verts pour la jeunesse canadienne, ainsi que 1 600 nouvelles possibilités d'emplois pour les jeunes dans le secteur du patrimoine. Cet engagement envers les communautés vulnérables mérite d'être souligné. Toutefois, il reste beaucoup de place à l'amélioration : il faudrait aussi inclure les personnes marginalisées des communautés LGBTQI2S et considérer ces communautés d'un point de vue plus intersectionnel.

5.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté

Bien que le gouvernement fasse valoir l'importance de cibler les personnes et les communautés sous-représentées dans son budget de 2017, il ne fait aucune mention des personnes trans ou de genre divers qui éprouvent des difficultés dans le secteur de l'emploi. Étant donné le taux de chômage important chez les personnes trans et de genre divers et la discrimination qu'elles subissent au travail, ces initiatives n'offrent pas la prévention et la protection nécessaires pour leur permettre de travailler en toute sécurité dans tous les milieux de travail.

L'absence continue des personnes trans ou de genre divers dans les enquêtes nationales ne permet pas de recueillir de renseignements sur les difficultés en matière d'emploi des membres marginalisés de la communauté LGBTQI2S. Par conséquent, le gouvernement n'est pas en mesure d'élaborer de stratégies pouvant contrer les formes de discrimination envers ces populations. Tandis que le marché canadien demeure hautement genré, où 70 % des femmes de la population active travaillent dans cinq secteurs à dominante féminine, c'est-à-dire la santé, l'enseignement, le travail de bureau, la vente et les services, les personnes LGBTQ quant à elles doivent surmonter d'autres obstacles (Kelly, 2016). Puisqu'elles ne sont pas représentées à juste titre dans les statistiques sur l'emploi, les communautés LGBTQI2S sont d'autant plus marginalisées dans la collecte de données et la mise en œuvre des initiatives proposées visant à améliorer leurs expériences en milieu de travail. Ces obstacles à l'inclusion nuisent à l'économie canadienne : ils diminuent le nombre de personnes pouvant participer à l'économie et réduisent la diversité, non seulement en ce qui concerne le processus d'embauche et les types d'employés, mais aussi en ce qui a trait aux industries susceptibles de se développer grâce à l'inclusion de ces communautés dans la main-d'oeuvre.

5.5 Recommandations

Égale recommande l'application des modifications suivantes afin de répondre adéquatement aux besoins communautés LGBTQI2S en matière d'emploi au Canada, et d'aplanir les difficultés et les obstacles qu'elles doivent surmonter :

- Le gouvernement fédéral doit élaborer une stratégie nationale globale de mise en œuvre du projet de loi C-16, qui consacrera du financement à l'élaboration de politiques, de programmes et de formation complets et inclusifs en matière d'identité et d'expression de genre. Cette stratégie doit soutenir et financer les organismes désireux d'élaborer des politiques et des programmes d'inclusion des personnes trans en milieu de travail.
- Ajouter l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre à la liste des motifs protégés en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et recueillir des données qui incluent les communautés LGBTQI2S afin de représenter fidèlement la réalité des personnes LGBTQI2S en matière d'emploi dans l'ensemble du pays.
- Affecter des fonds à l'aide sociale pour soutenir le revenu des employés trans et de genre divers dont l'emploi est perturbé tandis qu'ils se remettent d'interventions médicales d'affirmation de genre.
- Offrir des mesures incitatives aux employeurs afin de les encourager à créer des groupes-ressources d'employés (GRE) destinés aux personnes LGBTQI2S. Ce genre d'initiative joue un rôle clé dans la création d'espaces sûrs pour les personnes LGBTQI2S au sein des organismes et dans la promotion des changements dans les politiques et les pratiques organisationnelles.

6.1 Contexte

Étant donné la prévalence des ménages à faible revenu et les obstacles complexes en matière d'emploi, l'accès pour tous aux mesures de soutien financier aux familles peut atténuer certaines disparités économiques que vivent les parents et les tuteurs LGBTQI2S. Pour nombre de familles, appartenant à des communautés minoritaires et marginalisées, ces nouvelles mesures incitatives, qui n'étaient pas offertes dans les budgets précédents du gouvernement conservateur, peuvent donner un répit aux ménages monoparentaux et aux familles nombreuses.

6.2 Statistiques clés sur les parents LGBTQI2S

- Le recensement de 2011 révèle les statistiques suivantes concernant les enfants vivant avec des parents de même sexe :
 - 7 700 — le nombre d'enfants de 24 ans et moins vivant avec des parents de sexe féminin en 2011.
 - 1 900 — le nombre d'enfants de 24 ans et moins vivant avec des parents de sexe masculin en 2011.
- Toutefois, il se peut que le recensement de 2011 n'ait pas recueilli de données statistiques précises sur les familles LGBTQI2S, car il est possible que certains enfants de couples de même sexe vivent avec leur(s) parent(s) non LGBTQI2S, une réalité qui n'est pas représentée dans les chiffres ci-dessus.
- Le recensement de 2011 indique aussi que trois couples de même sexe sur dix étaient mariés, une proportion presque deux fois plus élevée qu'en 2006 (16,5 %) :
 - 64 575 — le nombre de familles constituées de couples de même sexe en 2011.
- Selon l'étude ontarienne TransPulse, 24 % des personnes trans sont des parents (Bauer et Scheim, 2015).

6.3 Modifications à apporter au budget

Le budget de 2017 met fortement l'accent sur les enjeux qui touchent les familles, notamment la pauvreté infantile, les ménages à faible revenu et les familles monoparentales. En élargissant et en améliorant nombre de programmes gouvernementaux existants, le budget de 2017 a pour objectif d'augmenter la souplesse économique et les conditions de travail des aidants, d'accroître les subventions aux services de garde et d'instaurer une allocation canadienne pour enfants non imposable pour remplacer les programmes en vigueur sous l'ancien gouvernement conservateur comme l'allocation canadienne pour enfants, la prestation nationale pour enfants et la prestation universelle pour la garde d'enfants.

De plus, le budget de 2017 prévoit une hausse des investissements destinés aux services à la famille. Par exemple, le programme d'accès abordable encouragera les fournisseurs de services à offrir des prêts hypothécaires à taux réduit aux familles à faible revenu. De plus, il élargira l'admissibilité au crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité pour les couples de même sexe et les parents seuls qui font appel aux techniques de procréation assistée dans le cadre de leur planification familiale.

En vue de soutenir de nombreuses familles allosexuelles qui comptent recourir à des techniques de procréation assistée, notamment la FIV, le budget de 2017 élargit l'admissibilité au crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité pour inclure les personnes qui ne sont pas infertiles, tant pour les familles monoparentales que les couples de gais et de lesbiennes.

6.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté

Pour nombre de personnes allosexuelles ayant recours au sperme d'un donneur connu cisgenre, gai ou bisexuel, il est encore illégal, en vertu de la désuète Loi sur la procréation assistée (LPA), que le donneur soit un homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HRSH). Les dons de sperme provenant d'HRSH doivent être testés et autorisés par le ministère de la Santé.

Pour de nombreuses familles allosexuelles, il y a encore des obstacles juridiques et systémiques à l'accès au crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité. En effet, ce crédit d'impôt, dont les Canadiens peuvent bénéficier en remplissant leurs déclarations de revenus fédérales, rembourse les personnes qui ont déjà payé de leur poche les frais liés à un traitement de fécondation in vitro. Or, cela représente un obstacle économique pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'assumer le coût initial.

6.5 Recommandations

En septembre 2016, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'examiner et de mettre à jour le règlement encadrant les donneurs de sperme et les donneuses d'ovules, et de clarifier les modalités de remboursement des frais des traitements de l'infertilité.

L'élargissement de l'admissibilité au crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité ne constitue qu'une mesure parmi tant d'autres qui sont nécessaires en vertu de la LPA pour valider la planification familiale des personnes allosexuelles. En plus des changements apportés au crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité, Égale souhaiterait voir le gouvernement du Canada :

- Reconnaître la planification familiale des familles allosexuelles et les structures familiales de couples de genre divers , en formant les professionnels de la santé, dont ceux qui travaillent dans des cliniques de fécondation in vitro, sur la manière d'offrir des soins inclusifs qui ne souscrivent pas aux suppositions cisnormatives et hétéronormatives à propos de la planification familiale et de la fertilité.
- Offrir une couverture complète à l'échelle nationale pour les techniques de procréation assistée pour que tous les Canadiens y aient accès.
- Investir dans la recherche approfondie, longitudinale à grande échelle en vue de fournir des données probantes servant à modifier la LPA et à remédier à ses effets négatifs sur la planification familiale des couples allosexuels.

7.1 Contexte

La violence, qu'elle soit physique, mentale ou émotionnelle, nuit à la santé, au bien-être et à la productivité des Canadiens. L'accès à des espaces non violents devrait être un enjeu prioritaire : le manque de sécurité touche de plus en plus les personnes qui sont marginalisées en raison de leur situation socioéconomique, leur race, leur incapacité, leur genre et leur sexe, de façons dévastatrices et parfois irréversibles. Nombre d'aspects du budget de 2017 adoptent des approches ciblées en matière de violence, en particulier à ce qui a trait à la violence fondée sur le sexe (VFS). Tandis que le gouvernement enrichit ses connaissances sur la complexité du genre, nous constatons la nécessité d'élargir notre compréhension de la complexité des conséquences de la VFS à l'égard des personnes trans et de genre divers, et d'adopter une approche holistique pour éliminer ce phénomène.

7.2 Statistiques clés sur la violence à l'égard des personnes LGBTQI2S

- 37 % des jeunes dont les parents sont LGBTQ signalent avoir été victimes de harcèlement en raison de l'orientation sexuelle de leurs parents et sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement verbal en raison de leur propre expression de genre, orientation sexuelle ou identité de genre ou genre perçus (Taylor et Peter, 2011).
- Les femmes qui s'identifient comme bisexuelles ou lesbiennes sont plus susceptibles d'être victimes de violence fondée sur le sexe (VFS) de la part d'une ou d'un partenaire, actuel ou ancien (Statistiques Canada, 2015).
- Les crimes haineux motivés par l'orientation sexuelle sont plus susceptibles d'être de nature violente que les crimes haineux envers d'autres groupes (Allen, 2015).
- Les femmes sont quatre fois plus susceptibles d'être victimes de violence entre partenaires intimes (VPI) (Allen, 2015).
- Les communautés trans sont presque deux fois plus susceptibles d'être victimes de violence physique ou sexuelle (Wathen, MacGregor et MacQuarrie, 2014).
- De 45 à 75 % des travailleuses ou travailleurs de l'industrie du sexe seront un jour ou l'autre victimes de violence physique ou sexuelle (Association canadienne de santé publique, 2014).

7.3 Modifications à apporter au budget

Dans son budget de 2017, le gouvernement fait un effort notable pour inclure certains des groupes les plus marginalisés de la société canadienne, comme les mères seules à faible revenu, les personnes âgées vivant seules, les survivants de VPI et les mères seules avec enfants vivant dans des refuges. Il est important de souligner la reconnaissance du gouvernement libéral concernant la nécessité d'investir dans la protection des personnes victimes de VFS. L'accroissement du financement s'accompagne aussi de l'adoption d'une perspective intersectionnelle pour conceptualiser et identifier les populations les plus touchées par la VFS, en établissant des liens entre le genre et la pauvreté, les survivants d'agression sexuelle, l'itinérance et la capacité des parents seuls (dont certains vivent dans des refuges) de subvenir aux besoins de leurs enfants.

Le gouvernement propose aussi d'investir 100 M \$ sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et 20,7 M \$ par année par la suite, pour mettre sur pied une stratégie nationale visant à contrer la VFS. Cette stratégie comprend la création d'un centre d'excellence au sein de l'organisme Condition féminine Canada et a aussi pour objectif de mieux harmoniser les ressources actuelles mises en œuvre par la Gendarmerie royale du Canada et le ministère de la Défense nationale pour contrer la VFS.

7.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté

Le budget de 2017 adopte une approche intersectionnelle en matière de VFS, sans toutefois dépasser le cadre hétéronormatif et cisnormatif pour tenir compte non seulement des femmes marginalisées, mais aussi des communautés allosexuelles et trans. Ce point de vue binaire du genre entraîne un manque de prise de conscience de la violence particulière vécue par les femmes trans, les hommes trans et les personnes de genre divers au Canada.

Pour nombre de personnes allosexuelles, trans ou de genre divers victimes de violence entre partenaires intimes, de crime haineux ou de violence au foyer, peu de ressources spécifiques sont allouées pour leur venir en aide. Qu'il s'agisse de refuges, de ressources en santé mentale ou de centres de détresse destinés aux personnes allosexuelles ou trans, il existe un important besoin de services et de personnel rompus au langage, aux réseaux de soutien et à l'information nécessaires pour venir en aide à cette clientèle.

7.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté (a continué)

Comme c'est le cas pour les femmes et les enfants, la pauvreté place les personnes trans ou de genre divers dans des situations précaires voire instables. Malheureusement, une approche statistique de la violence touchant les personnes trans et allosexuelles reste floue, puisque les diverses identités et expressions de genre ne sont pas prises en compte dans les ensembles de données. En l'absence d'information précise sur les expériences de violence des communautés LGBTQI2S, il est d'autant plus difficile d'atténuer ce phénomène à un niveau systémique.

Dans le budget de 2017, aucun financement spécifique n'est consacré aux services mentionnés ci-dessus. Pourtant, cette lacune pourrait être comblée en accordant des fonds supplémentaires ou en réaffectant les fonds mentionnés dans le cadre de la stratégie nationale visant à contrer la VFS. D'ailleurs, la violence à l'égard des communautés LGBTQI2S persistera tout aussi longtemps que le recensement et les autres outils de collecte de données gouvernementaux n'ajouteront pas les différentes options d'identité de genre aux options binaires homme-femme désuètes.

7.5 Recommandations

En plus des fonds consacrés à la mise sur pied d'une stratégie nationale visant à contrer la violence fondée sur le sexe, Égale propose au gouvernement du Canada de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Ajouter différentes options d'identité de genre au prochain recensement, dans les enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et les enquêtes sociales générales (ESG), y compris des identifiants non binaires, pour permettre une collecte de renseignements plus précise à différents niveaux en ce qui a trait à l'identité et à l'expression de genre, et à leurs liens avec la violence.
- Consacrer des fonds à l'élaboration de programmes adaptés aux membres les plus vulnérables des communautés LGBTQI2S, en particulier les populations trans ou de genre divers racisées ou handicapées. Ces fonds devraient appuyer la stratégie nationale visant à contrer la VFS afin de répondre de façon systématique aux besoins des communautés de genre divers au Canada.

8.1 Contexte

En 2016, les Forces armées canadiennes ont annoncé l'examen de leur politique actuelle relative aux militaires trans, dans l'optique de publier une nouvelle politique d'ici 2017. Or, cette politique n'a toujours pas été publiée à ce jour.

Dans son budget de 2017, le gouvernement promet de s'attaquer aux problèmes de sécurité, de justice et de violence en mettant sur pied une stratégie nationale visant à contrer la VFS, en prenant des mesures visant à renforcer le système de justice familiale, en investissant dans des programmes destinés aux anciens combattants et à leurs familles en ce qui concerne la réadaptation et la santé mentale, et en allouant des fonds aux organismes d'anciens combattants visant à soutenir la création de services à leur intention.

8.2 Statistiques clés sur les expériences des personnes LGBTQI2S dans les forces armées

- En janvier 2015, 14,6 % des officiers des Forces armées canadiennes (FAC) étaient des femmes, soit 2 758 personnes (Deschamps, 2016).
 - However, 49% of individuals accessing the Sexual Misconduct Response Centre were women
- Selon le Sondage sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes, « les membres LGBT de la Force régulière étaient plus susceptibles que les membres non LGBT d'avoir été victimes d'agression sexuelle au cours des 12 derniers mois [...]. Parmi les hommes, les membres LGBT étaient trois fois plus susceptibles d'avoir été agressés sexuellement au cours de la dernière année [...]. Chez les femmes, la proportion de membres LGBT qui ont été victimes d'agression sexuelle était près du double de la proportion enregistrée pour les membres n'appartenant pas à la communauté LGBT [...] » (Cotter, 2016).
- Parmi les membres ayant été victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, 48 % n'ont pas signalé les incidents, puisqu'ils « ne croyaient pas que cela ferait une différence », et 33 % n'ont pas signalé les incidents parce qu'ils craignaient des conséquences négatives (Cotter, 2016).
 - De plus, la recherche sur le bien-être des minorités sexuelles parmi les anciens combattants révèle des expériences de soutien émotionnel et social grandement inférieur et des taux élevés de pensées suicidaires en comparaison aux anciens combattants hétérosexuels (Matarazzo et al., 2014).

8.3 Modifications à apporter au budget

Dans son budget de 2016, le gouvernement du Canada consacrait 5,6 G \$ au cours des six années suivantes pour appuyer un certain nombre de programmes destinés aux anciens combattants blessés, handicapés ou malades. Ces investissements visaient aussi à augmenter le soutien financier offert aux anciens combattants et à rouvrir des centres de services. Dans son budget de 2017, le gouvernement s'appuie sur ces premiers travaux et reconnaît certaines préoccupations abordées dans les consultations nationales auprès des anciens combattants et de leurs familles. Ces nouvelles initiatives comprennent :

- Une meilleure transition entre la vie militaire et la vie civile.
- La hausse des prestations pour les études et la formation, et la mise en branle du programme Services de transition de carrière en avril 2018.
- Le remplacement de l'allocation pour relève d'un aidant familial par l'allocation de reconnaissance des aidants naturels, un programme de versements mensuels directs destiné aux aidants naturels des anciens combattants.
- L'élimination du délai d'un an pour la réadaptation professionnelle des survivants et des époux ou épouses d'anciens combattants.
- L'élargissement de l'accès aux centres de ressources pour les familles militaires aux familles des anciens combattants libérés pour des raisons médicales.
- La création d'un centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et les troubles mentaux connexes.
- La mise sur pied d'un fonds pour le bien-être des anciens combattants et de leurs familles afin de soutenir la recherche, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes innovants visant à améliorer la qualité de vie des anciens combattants et de leurs familles.
- La mise sur pied d'un fonds d'urgence pour les anciens combattants devant permettre à Anciens combattants Canada de répondre aux besoins urgents .

8.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté

L'affectation de fonds supplémentaires visant à améliorer le soutien offert aux militaires, aux anciens combattants et à leurs familles, en particulier en ce qui concerne les besoins de soutien en santé mentale et des personnes handicapées, constitue une mesure fédérale essentielle.

Pourtant, les communautés vulnérables qui nécessitent des services de soutien spécialisés adaptés à leurs besoins et à leurs expériences uniques, ne sont pas prises en compte dans cette discussion. Dans son plan ministériel de 2017-2018, le ministère de la Défense nationale s'engage à investir dans la recherche sur les attitudes envers les enjeux relatifs aux personnes LGBTQ, la tolérance ou l'intolérance ainsi que la compétence culturelles. Ces fonds ne doivent pas seulement servir à appuyer la recherche, mais aussi à en augmenter la portée afin de comprendre les expériences des militaires LGBTQI2S et leurs besoins de soutien particuliers. Par la suite, d'autres fonds devraient être alloués à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la pérennité des programmes visant à mieux appuyer les militaires et les anciens combattants LGBTQI2S et leurs familles ainsi qu' à l'élaboration de stratégies de sensibilisation et de formation sur les identités LGBTQI2S et les pratiques antiracistes et anti-oppressives, afin d'offrir un soutien adéquat et inclusif.

8.5 Recommandations

Égale recommande les modifications suivantes en vue de répondre adéquatement aux besoins des personnes LGBTQI2S au sein des FAC, et de tenir compte des difficultés et des obstacles avec lesquels elles doivent composer:

- Un financement fédéral devrait être consacré au soutien et à l'élargissement de la recherche sur les expériences des militaires LGBTQI2S, ainsi qu'au soutien spécialisé dont ils ont besoin.
- Un financement fédéral devrait être affecté à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la pérennité de programmes, qui selon la recherche, sont les mieux adaptés pour soutenir les militaires et les anciens combattants LGBTQI2S ainsi que leurs familles.
- Le budget de 2017 devrait allouer des fonds aux FAC pour offrir, par l'entremise d'organismes externes, une formation sur les identités LGBTQI2S et les pratiques anti-oppressives et antiracistes afin de fournir un soutien approprié et inclusif.

9.1 Contexte

À l'échelle mondiale, les droits des LGBTQI2S occupent une place de plus en plus importante grâce aux efforts de sensibilisation d'organismes, d'activistes et d'organisations non gouvernementales (ONG) de la société civile (ONG) comme l'ILGA (Association internationale lesbienne et gay (sic) LGBTIILGA). Au cours des dix dernières années, nous avons constaté des progrès en ce qui a trait aux droits des personnes LGBTQI2S à l'échelle mondiale, notamment :

- L'adoption de la Déclaration de Montréal et des principes de Jogjakarta en 2006, qui reconnaissent que « l'orientation sexuelle » et « l'identité de genre » font partie du discours sur les droits de la personne à l'échelle internationale;
- La publication de Nés libres et égaux : Orientation sexuelle et identité de genre en droit international des droits de l'homme par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui réitère que « toute personne, quel que soit son sexe, orientation sexuelle ou identité de genre, a le droit de bénéficier des protections prévues par le droit international des droits de l'homme » (HCDH, 2012);
- La publication des Objectifs de développement durable (ODD) par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD, 2016) visant à éliminer la pauvreté et les inégalités d'ici 2030, notamment à l'aide d'initiatives clés pour mesurer l'inclusion des personnes LGBT à l'échelle mondiale.
- En septembre 2016, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a nommé un expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, chargé, entre autres, d'évaluer la mise en œuvre des instruments de protection des droits de la personne, les lacunes existantes et les pratiques exemplaires destinées à combattre la violence et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG). De plus, il doit consulter les gouvernements des États, la société civile et de multiples intervenants dans le but d'élaborer des mesures visant à combattre la violence et la discrimination fondées sur l'OSIG (HCDH, 2016).

9.2 Informations clés sur les droits des personnes des LGBTQI2S à l'échelle mondiale

- Dans nombre d'États-nations de l'hémisphère Sud, il y a une forte présence de groupes chrétiens conservateurs, catholiques et évangéliques, qui rendent difficiles les progrès en matière de droits et d'inclusion sociale des personnes LGBT.
- En Afrique du Sud, les changements législatifs et les campagnes menées par les chefs religieux, notamment Desmond Tutu, combattent l'idée selon laquelle l'homosexualité et les identités transgenres « ne sont pas africaines ».
- Peu de projets de sensibilisation ont été défendus par les entités gouvernementales dans l'ensemble des pays de l'hémisphère Sud, malgré les luttes menées par les efforts des communautés allosexuelles locales. Par conséquent, les réformes législatives apportées par les gouvernements continuent d'être perçues comme des valeurs occidentales imposées par le « programme gai » des pays de l'hémisphère Nord.
- En Amérique latine, l'Argentine est un exemple éloquent de la manière dont les changements législatifs et la défense des droits des communautés allosexuelles locales peuvent entraîner d'importants changements sociaux et culturels à l'échelle nationale. En effet, de nombreux activistes et réseaux d'ONG s'appuient sur les valeurs religieuses et culturelles de la société en vue de renforcer l'acceptation des personnes allosexuelles en Argentine (Pousadela, 2013; D'Amico, 2015).
- L'opinion publique dans la majorité des États de l'Amérique latine, de l'Afrique, du Moyen-Orient et des régions de l'Asie de l'Est est fortement homophobe et transphobe, ce qui explique une augmentation de la violence et des crimes haineux envers les personnes allosexuelles ou de genre divers. Par exemple, au Ghana, de nombreux activistes ont répandu l'idée que l'homophobie et la transphobie « ne sont pas africaines » afin de promouvoir l'acceptation de la différence, l'inclusion et la paix comme valeurs africaines (Baisley, 2015; D'Amico, 2015).
- En Asie, l'Inde a récemment décriminalisé l'homosexualité, grâce à l'activisme d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HRS), de personnes atteintes du VIH/sida et de groupes de travailleuses et travailleurs du sexe hijras (personnes non binaires) (Jolly, 2011).
- Au Moyen-Orient, les communautés islamiques diasporiques s'efforcent de déconstruire l'idée selon laquelle l'Islam constitue une communauté monolithique. Par conséquent, de nombreux immigrants musulmans activistes allosexuels participent au débat sur la diversité au sein de la culture islamique dans le but de créer un espace ouvert aux identités LGTBI qui va au-delà du point de vue occidental sur les droits des gais et des lesbiennes (Rahman, 2015).

9.3 Modifications à apporter au budget

Le budget de 2017 énonce une nouvelle approche globale en matière d'aide internationale, fondée sur les résultats de l'examen de l'aide internationale effectué en 2016. Parmi les nouvelles mesures faisant partie des programmes d'aide au développement global, on note des investissements de 650 M \$ visant à combler les lacunes mondiales en matière de santé sexuelle et reproductive et des droits qui s'y rattachent.

9.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté

En septembre 2016, Égale a déposé un document de consultation auprès d'Affaires mondiales Canada dans le cadre de l'examen de l'aide internationale du Canada. Dans le mémoire, nous faisons mention de plusieurs régions où les personnes LGBTQI2S sont laissées pour compte dans le programme 2030 des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs de développement durable. Par exemple :

- L'analyse actuelle du genre d'Affaires mondiales Canada et, plus largement, le gouvernement du Canada, reconnaissent le genre dans un cadre binaire où il n'existe que deux catégories : les hommes et les femmes. Dès lors, ce genre de point de vue fait en sorte que les personnes trans et de genre divers sont exclues. Il est important d'élargir l'interprétation actuelle du genre et de considérer celui-ci comme un continuum pour que le Canada favorise la mise en œuvre de pratiques inclusives dans ses programmes internationaux. À l'échelle mondiale, les personnes trans et de genre divers continuent de subir des formes tenaces de discrimination et de souffrir d'un manque d'accès sécuritaire aux services de soins de santé, à l'emploi, au logement et à l'éducation.
- En ce qui concerne les droits des personnes LGBTQI2S dans le monde, il faut reconnaître que l'homophobie, la biphobie, la transphobie et la discrimination fondée sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle ne sont pas l'apanage de l'hémisphère Sud. Comme le démontrent l'attentat de 2016 à Orlando, la récente abrogation du décret interdisant toute forme de discrimination contre les employés LGBT aux États-Unis et la marginalisation systémique des diverses identités de genre et attirances sexuelles, ces régions ont encore beaucoup de pain sur la planche.
- Les organismes de développement international continuent de causer des préjudices au sein des sociétés civiles locales lorsque leurs programmes d'aide se heurtent aux valeurs, aux politiques et aux priorités nationales du Canada (Bergenfield et Miller, 2014). Compte tenu de ses politiques d'aide au développement, le Canada devrait examiner en profondeur ses engagements stratégiques et favoriser le financement d'organismes et de projets qui cadrent avec ses valeurs, ses lois et ses priorités.

9.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté (a continué)

- De plus, il devrait réduire ses dépenses dans des projets et des programmes internationaux contradictoires qui contribuent à des conséquences néfastes. Par exemple, les programmes d'aide internationale du Canada devraient réduire les fonds destinés à des organismes homophobes et transphobes et inclure dans ses politiques un mandat clair qui interdit aux organismes financés par l'État de faire la promotion de l'homophobie et de la transphobie dans leurs valeurs et les projets mis en œuvre dans les pays de l'hémisphère Sud.

9.5 Recommandations

Égale recommande les solutions suivantes au gouvernement fédéral pour appuyer de manière optimale l'aide internationale aux communautés LGBTQI2S, et mieux mesurer les résultats :

- L'allocation d'un financement de base aux organismes qui adoptent des pratiques équitables et qui collaborent avec des communautés marginalisées, puisque leur travail démontre leur capacité à favoriser des initiatives qui privilégient le point de vue des communautés concernées. Par exemple, l'objectif d'Égale est de promouvoir l'équité envers les personnes et les communautés LGBTQI2S et de sensibiliser la population sur les enjeux LGBTQI2S dans un cadre antiraciste et anti-oppression .
- La mobilisation d'organismes qui ont travaillé auprès de multiples intervenants et qui ont prouvé leur capacité à collaborer avec des groupes religieux afin de promouvoir l'inclusivité et la diversité et de favoriser le changement social au sein de la société civile.
- Un soutien aux organismes en matière d'évaluation et de surveillance en les dotant d'outils appropriés afin d'assurer que les indicateurs sont utiles et pertinents pour les communautés touchées.
- À l'échelle mondiale, les personnes LGBTQI2S continuent de subir des formes tenaces de discrimination et de préjugés, particulièrement au sein du système de santé. Dans les pays de l'hémisphère Nord, les personnes et les communautés allosexuelles et trans de couleur ou bispirituelles doivent surmonter d'autres d'obstacles, car elles sont d'autant plus susceptibles de se voir refuser un traitement (Nixon, 2013) ou de recevoir des soins de santé primaires inadéquats. La World Professional Association of Transgender Health (WPATH) souligne le manque de recherche sur la santé reproductive des personnes trans, en particulier celles qui suivent une hormonothérapie dans le cadre de leur transition (Nixon, 2013). Pour ces raisons, Égale recommande fortement au Canada de tenir compte des personnes LGBTQI2S dans son engagement en matière de santé sexuelle, de santé reproductive et de droits de la personne à l'étranger.

10.1 Contexte

Dans le contexte géopolitique actuel, on observe une importante augmentation du nombre de demandeurs d'asile et de statut de réfugié à la frontière canadienne, notamment des personnes qui fuient leur pays d'origine à cause de la violence et de la persécution fondée sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Les populations diasporiques du Canada sont essentielles et constituent un point fort du pays sur la scène internationale. Toutefois, au cours des dix dernières années, le système canadien de protection des réfugiés a constamment eu besoin d'être réexaminé.

Pendant le mandat de l'ancien gouvernement conservateur, le système canadien de protection des réfugiés a largement été modifié par suite de l'adoption de la Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada (2012), qui comprenait :

- La consolidation des pouvoirs du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, lui permettant d'établir ce qui constitue un pays « sécuritaire » sans avoir à consulter d'autres parties, dont des spécialistes des droits de la personne.
- L'annulation des programmes de soins de santé pour les demandeurs d'asile.
- Les demandeurs d'asile déboutés qui viennent de pays sécuritaires n'auraient plus le droit d'interjeter appel d'une décision auprès de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.
- Les demandeurs d'asile qui viennent de pays « sécuritaires » pourraient être déportés le temps qu'un contrôle judiciaire soit effectué par la Cour fédérale ou pendant un an pour faire une demande fondée sur des motifs d'ordre humanitaire.
- Les personnes qui présentent une demande de visa de visiteur pourraient être tenues de fournir des données biométriques .

De plus, l'ancien gouvernement conservateur a effectué une évaluation de la réforme du système d'octroi de l'asile au Canada (SOAC), après la mise en œuvre des réformes en vertu de la Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada.

10.1 Contexte (a continué)

L'évaluation portait sur la période allant de décembre 2012 à décembre 2014. Les résultats ont été publiés en 2016. Certaines des conclusions clés comprennent :

1. La nécessité d'une réforme du SOAC en raison du nombre croissant de demandes, de l'augmentation des arriérés et des longs délais de traitement.
2. Les changements apportés sont conformes aux obligations législatives et internationales du Canada ainsi qu'aux priorités du gouvernement relatives à la préservation de l'intégrité du SOAC.
3. Malgré la mise en œuvre réussie des réformes au sein des organismes, des problèmes de production et d'utilisation de données et le manque de gouvernance et de structures de gestion de projets pour le continuum des demandeurs d'asile ont réduit l'efficacité du processus de suivi et de production de rapports.

En 2016, l'actuel gouvernement libéral a répondu au tollé de la part des communautés ethniques et du monde médical après l'annulation des programmes de soins de santé en mettant en œuvre la politique sur le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), qui offre une couverture de soins de santé limitée et temporaire aux réfugiés, y compris les réfugiés réinstallés, les demandeurs d'asile et les demandeurs d'asile déboutés, pendant la période où ils ne sont pas admissibles à l'assurance maladie provinciale ou territoriale.

10.2 Statistiques clés sur les demandeurs d'asile LGBTQI2S

- Il arrive souvent que les demandeurs d'asile LGBTQ fuyant la persécution doivent surmonter des obstacles tandis qu'ils tentent d'avoir accès à des milieux sécuritaires et à des services de soutien social (Hall et Sajnani, 2015).
 - En plus des difficultés qu'ils éprouvent à accéder à des espaces sûrs et de leur isolement, les demandeurs d'asile LGBTQ manquent de ressources et de soutien pour les aider à se remettre de leurs expériences traumatisantes et à soigner leurs problèmes de santé mentale. Bien qu'il existe des ressources pour leur venir en aide, elles se trouvent surtout dans les grands centres urbains (notamment Toronto, Ottawa et Vancouver), ce qui crée une pénurie importante de services un peu partout au pays (Hall et Sajnani, 2015).
 - La recherche canadienne qui explore les expériences des demandeurs d'asile LGBTQI souligne un manque de logements sécuritaires, inclusifs et abordables. Par conséquent, ces personnes ont peu d'options en matière de logement et se trouvent parfois dans des situations où elles sont victimes de stigmatisation et de violence (Mulé et Gates-Gasse, 2012).

10.2 Statistiques clés sur les demandeurs d'asile LGBTQI2S (a continué)

- Bien que le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) offre une couverture de soins de santé temporaire aux personnes qui ne sont pas couvertes par les programmes de soins de santé provinciaux ou fédéraux (dont les demandeurs d'asile, les réfugiés et autres personnes protégées), l'assurance du PFSI exclut explicitement toute couverture des soins de santé relatifs à la transition, dont les services d'un médecin spécialiste, l'hormonothérapie et les chirurgies affirmatives de genre (Croix Bleue Medavie , 2016).

10.3 Modifications à apporter au budget

Avant la mise en œuvre de la stratégie de réduction des arriérés, le nombre croissant de demandes d'asile et l'augmentation du nombre de cas à traiter à des stades clés du processus d'octroi de l'asile ont prolongé le temps d'attente des demandeurs dans le système. Au cours des années ayant précédé la réforme, il fallait compter de trois à quatre ans et demi entre la présentation d'une demande et le renvoi d'une personne déboutée.

À la lumière du processus d'évaluation, le budget de 2017 prévoit des investissements de 29 M \$ sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et de 5,8 M \$ par année par la suite, en vue de rendre permanent le Projet pilote relatif aux examens et aux interventions ministérielles visant à surveiller et à étudier les demandes d'asile frauduleuses. Parallèlement, le gouvernement du Canada reconnaît que les services d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés (conseils juridiques, renseignements, représentation par un avocat) sont essentiels pour assurer que les décisions rendues sont rapides et équitables pour les demandeurs d'asile. Ainsi, le budget fédéral de 2017 propose d'investir 62,9 M \$ sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et 11,5 M \$ par année par la suite, pour améliorer la prestation de services d'aide juridique aux immigrants, en partenariat avec les provinces et territoires.

10.4 Incidences prévues des modifications sur la communauté

En mai 2017, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) a publié les nouvelles Directives du président : Procédures devant la CISR portant sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre (OSIGEG). Il s'agit de favoriser une meilleure compréhension des cas où intervient l'OSIGEG et de sensibiliser les décideurs aux circonstances propres à ces demandeurs d'asile lors de leurs témoignages devant la CISR.

Bien que ces mesures soient d'une importance capitale pour renverser certaines réformes nuisibles apportées par l'ancien gouvernement conservateur en matière d'immigration, l'actuel gouvernement libéral devra mettre en œuvre bien d'autres mesures pour mieux aider l'ensemble des demandeurs d'asile à s'installer et à contribuer à la société canadienne.

10.5 Recommandations

Égale propose les solutions suivantes au gouvernement du Canada afin de s'attaquer aux problèmes systémiques auxquels sont confrontés les demandeurs d'asile LGBTQI et de réformer les processus d'immigration et d'accueil des réfugiés :

- S'engager à effectuer des investissements à long terme et à accorder un financement stable à l'appui continu aux réfugiés dans toutes les étapes du processus d'établissement, y compris :
 - Le counselling post-traumatique et en cas de crise;
 - Le counselling en santé mentale;
 - L'embauche de travailleurs de soutien au logement en vue d'aider les réfugiés LGBTQI à trouver un logement inclusif;
 - Le soutien juridique subventionné pour les réfugiés LGBTQI aux prises avec des problèmes juridiques, surtout si ceux-ci concernent leur statut au Canada;
 - L'embauche d'agents d'établissement qui aideront à répondre à l'ensemble des besoins liés au processus d'établissement.

10.5 Recommandations (a continué)

- Élaborer et mener une évaluation nationale à grande échelle visant à déterminer les besoins des réfugiés LGBTQI en vue de les autonomiser et de mieux les soutenir tout au long du processus d'établissement. Dans le cadre de cette évaluation, il faudra :
 - recueillir et conserver de manière éthique des données pertinentes, inclusives et désagrégées;
 - recueillir des données servant à informer les décideurs et à élaborer des programmes;
 - définir des paramètres d'évaluation pertinents;
 - diffuser les conclusions aux organismes communautaires et aux prestataires de services.
- Investir directement dans l'innovation et la viabilité des réseaux en :
 - soutenant l'élaboration de mesures de soutien novatrices (en personne et en ligne) et de différentes techniques thérapeutiques, comme la thérapie somatique, le counselling en ligne et le soutien par les pairs;
 - élaborant et en mettant en œuvre une stratégie de formation sur le soutien inclusif destinée à d'autres organismes communautaires et services de logement pour les informer des pratiques à intégrer aux processus de soutien destiné aux réfugiés LGBTQI.
- Examiner le PFSI et élargir l'admissibilité pour couvrir les soins de santé liés à l'OSIGEG, comme l'hormonothérapie et la chirurgie d'affirmation de genre, les rendant ainsi accessibles aux demandeurs d'asile faisant partie d'une minorité de genre; cette mesure cadre avec nombre d'autres politiques provinciales en matière de santé qui assurent la couverture des soins de santé liés à l'affirmation de genre par les régimes d'assurance maladie gouvernementaux.
 - Nombre de personnes LGBTQI qui quittent leur pays d'origine pour fuir la persécution fondée sur leur sexualité, leur identité de genre ou leur expression de genre ont déjà vécu des traumatismes causés par des soins de santé reçus, notamment la violence sexuelle « corrective », l'expérimentation médicale et scientifique non consensuelle, la chirurgie de changement de sexe ou « corrective » forcée, les rituels de purification traditionnels ou les exorcismes religieux forcés, l'internement forcé, la psychothérapie forcée, l'électrothérapie forcée ainsi que l'injection de médicaments et l'hormonothérapie forcées. Ces traitements violent le droit des personnes à la sécurité personnelle et constituent de la persécution.

Références

Allen, M. (2015). Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2013. Extrait du site Web de Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14191-fra.htm>.

Baisley, E. (2016). « Reaching the Tipping Point?: Emerging International Human Rights Norms Pertaining to Sexual Orientation and Gender Identity » *Human Rights Quarterly*, vol. 38, no 1, pp. 134-163. doi:10.1353/hrq.2016.0009.

Bauer, G., N. Nussbaum,, R. Travers, L. Munro, J. Pyneet N. Redman (2011). We've Got Work to Do: Workplace Discrimination and Employment Challenges for Trans People in Ontario. (Bulletin électronique Trans PULSE, vol. 2, no 1, p. 3. Ontario, Trans PULSE.

Bauer, G. R., A.I. Scheim, J. Pyne, R. Traverset R. Hammond(2015). « Intervenable factors associated with suicide risk in transgender persons: a respondent driven sampling study in Ontario », Canada, *BMC Public Health*, vol. 15, no 1. doi:10.1186/s12889-015-1867-2.

Bauer, G. R. A.I. Scheim (2015). Transgender People in Ontario, Canada: Statistics to Inform Human Rights Policy.London (Ontario), 1er juin 2015.

Bauer, G. R. Travers,K. Scanlonet T.A. Coleman2012). « High heterogeneity of HIV-related sexual risk among transgender people in Ontario, Canada: a province-wide respondent-driven sampling survey », *BMC Public Health*, vol. 12, no 1. doi:10.1186/1471-2458-12-292.

Bergenfield, R., et A.M. Miller (2014). « Queering International Development? An Examination of New 'LGBT Rights' Rhetoric, Policy, and Programming Among International Development Agencies », *LGBTQ Policy Journal*. doi:10.2139/ssrn.2507515.

Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (2016). In & out: Diverging perspective on LGBT inclusion in the workplace. Extrait du site Web de Pride at Works : <http://ccdi.ca/wp-content/uploads/2016/06/20150528-Report-LGBT-Inclusion-in-the-Workplace-EN.pdf>.

Observatoire canadien sur l'itinérance (2012). La Définition canadienne de l'itinérance. Extrait de : <http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinition.pdf>

Association canadienne de santé publique (2014). Le travail du sexe au Canada : La perspective de la santé publique. Extrait de : https://www.cpha.ca/sites/default/files/assets/policy/sex-work_f.pdf

Choi, S. K. et I.H. Meyer(2016). LGBT Aging: A Review of Research Findings, Needs, and Policy Implications. Extrait du site Web du Williams Institute : <https://williamsinstitute.law.ucla.edu/wp-content/uploads/LGBT-Aging-A-Review.pdf>

Cotter, A. (2016). Aperçu des résultats de le (sic) sondage sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes, 2016 . Extrait du site Web de Statistique Canada : <http://publications.gc.ca/site/fra/9.825568/publication.html>ID'Amico, F. (2015), dans Thiel, M. et M. Lavinias Picq(éd.) « Sexualities in World Politics: LGBT and (Dis)United Nations: Sexual and gender minorities, international law, and UN politics », Taylor and Francis, pp. 54-71.

Daniel, L., et W. Cukier (2015). The 360 project: Addressing racism in Toronto - Addressing discrimination experienced by LGBTQ homeless youth in Toronto. Extrait du site Web du rond-point de l'itinérance : <http://homelesshub.ca/resource/addressing-discrimination-experienced-somali-canadians-and-racialized-lgbtq-homeless-youth>

Références

- Deschamps, M. (2016). Rapport d'étape des forces armées canadiennes sur la lutte contre les comportements sexuels inappropriés. Tiré du site Web de la Défense nationale : [http://www.sfu.ca/lgbteol.html](http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-soutien/inconduite-caractere-sexuelle-rapport-etape.pageDeVries, B., et G. Gutman (2016). Unique challenges faced by the LGBT community as they age. Tiré du site Web de Université Simon Fraser - LGBT End-of-Life Conversations : <a href=)
- Fonds Égale Canada pour les droits de la personne. (2012). "Not Under My Roof": Homeless LGBTQ Youth in Toronto – A Needs and Supportive Housing Demand Analysis, pp. 1-18. Toronto, ON.
- Evenson, J. (2009). L'itinérance chez les jeunes au Canada - en route vers des solutions : Un document décrivant les solutions à l'itinérance chez les jeunes en se basant sur trois années de recherches et de consultations auprès d'intervenants de partout au Canada. Extrait du site Web du Rond-point de l'itinérance : <http://learningcommunity.ca/lcwp/wp-content/uploads/2012/03/Full-French.pdf>
- Fredriksen-Goldsen, K. I., H. Kim et S.E. Barkan (2012). « Disability Among Lesbian, Gay, and Bisexual Adults: Disparities in Prevalence and Risk », *American Journal of Public Health*, 102(1), e16-e21. doi:10.2105/ajph.2011.300379.
- Gaetz, S. A. (2014). Une ère nouvelle : Repenser les interventions auprès des jeunes sans-abri du Canada (11). Extrait du site Web de l'Observatoire canadien sur l'itinérance : http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/Une%20%C3%A8re%20nouvelle-R%20%C3%A9sum%C3%A9%20de%20recherche_0.pdf.
- Gaetz, A., J. Donaldson, T. Ritcher et T. Gulliver (2013). L'État de l'itinérance au Canada : 2013. Extrait du site Web du Wellesley Institute : <http://www.wellesleyinstitute.com/wp-content/uploads/2013/06/SOHC2103.pdf>
- Hall, S., et R.Sajani (2015). Mental health challenges for LGBT asylum seekers in Canada. Extrait du site Web de Santé arc-en-ciel Ontario : <http://www.rainbowhealthontario.ca/wp-content/uploads/2015/01/Envisioning-Mental-Health-Sheet.pdf>
- Jolly, S. (2011) « Why is development work so straight? Heteronormativity in the international development industry » *Development in Practice*, vol. 21, no. 1, pp. 18-28.
- Kelly, L. (2016). Closing the gender wage gap: Unifor's submission to the gender wage gap strategy steering committee. Extrait du site Web d'Unifor : https://www.unifor.org/sites/default/files/brief-statements/closing_the_gender_en.pdf
- Lewis, G. B., et E.S. Ng (2013). Sexual orientation, work values, pay, and preference for public and nonprofit employment: Evidence from Canadian postsecondary students. *Administration publique du Canada*, vol. 56, no 4, pp. 542-564. doi :10.1111/capa.12039.
- Matarazzo, B. B., S.M. Barnes, J.L. Pease, L.M. Russell, J.E. Hanson, K.A. Soberay et P.M. Gutierrez. (2014). « Suicide Risk among Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Military Personnel and Veterans: What Does the Literature Tell Us? » *Suicide and Life-Threatening Behavior*, vol. 44, no 2) pp. 200-217. doi:10.1111/sltb.12073.
- Croix Bleue Medavie (2016). Manuel d'information à l'intention des professionnels de la santé du PFSI. Extrait du site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : <https://providerifhpfr.medavie.bluecross.ca/wp-content/uploads/sites/6/2017/01/CIC-007F-Information-Handbook-Apr-2016-FR.pdf>

Références

- Mikkonen, J., et D. Raphael (2010). Social determinants of health: The Canadian facts. Extrait du site Web de la School of Health Policy and Management de l'Université York : http://www.thecanadianfacts.org/the_canadian_facts.pdf
- Mulé, N. J., et E. Gates-Gasse (2012). Envisioning LGBT Refugee Rights in Canada: Exploring Asylum Issues. Extrait du site Web de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants : http://www.ocasi.org/downloads/Envisioning_Exploring_Asylum_Issues.pdf
- National Gay and Lesbian Task Force, Human Rights Campaign et University of Southern California's School of Social Work. (2017). Preventing the Tragedy of LGBT Youth Homelessness [Infographic]. Extrait de : <http://homelesshub.ca/gallery/preventing-lgbt-youth-homelessness>
- Nixon, L. (2013). « The right to (trans) parent: A reproductive justice approach to reproductive rights, fertility, and family-building issues facing transgender people », *William & Mary Journal of Women and the Law*, vol. 20, no 1, pp. 73-103. Extrait de : <http://scholarship.law.wm.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1370&context=wmjowlo>
- Donnell, S., I.H. et S. MeyerSchwartz (2011). « Increased Risk of Suicide Attempts Among Black and Latino Lesbians, Gay Men, and Bisexuals », *American Journal of Public Health*, vol. 101, no 6, pp. 1055-1059. doi:10.2105/ajph.2010.300032
- Pousadela, I. M. (2013). « From embarrassing objects to subjects of rights: the Argentine LGBT movement and the Equal Marriage and Gender Identity laws », *Development in Practice*, vol. 23 (5-06), pp. 701-720. doi:10.1080/09614524.2013.802291.
- Rahman, M. (2015). dans Thiel, M. M. Lavinias Picq (éd.) *Sexualities in World Politics: Sexual Diffusions and Conceptual Confusions: Muslim homophobia and Muslim homosexuality in the context of modernity*, Taylor and Francis, pp. 92-103.
- SAGE. (2014). *Out & visible: The experiences and attitudes of lesbian, gay, bisexual and transgender older adults, ages 45-75*. Extrait du site Web de Sage USA : <http://www.sageusa.org/resources/outandvisible.cfm>
- Scheim, A., R. Jackson, L. James, L., T. Sharp Dopler, J. Pyne, J. et . G.R. Bauer (2013). « Barriers to well-being for Aboriginal gender-diverse people: results from the Trans PULSE Project in Ontario, Canada », *Ethnicity and Inequalities in Health and Social Care*, vol. 6, no 4, pp. 108-120. doi:10.1108/eihsc-08-2013-0010
- StatsCan. (2015) Les couples de même sexe et l'orientation sexuelle... en chiffres, Statcan.gc.ca., 2015. Web. 6 juin 2017.
- Sutter, M. et P.B. Perrin (2016). « Discrimination, mental health, and suicidal ideation among LGBTQ people of color ». *Journal of Counseling Psychology*, vol. 63, no 1, pp. 98-105. doi:10.1037/cou0000126.
- Taylor, C. et T. Peter, T. (2011). *Every class in every school: the first national climate survey on homophobia, biphobia, and transphobia in Canadian schools. Final report*, Toronto (Ontario), Fonds Égale Canada pour les droits de la personne.
- Travers, R., G. Bauer J. Pyne, K. Bradley, L. Gale et M. Papadimitriou (2013). *Impacts of strong parental support for trans youth*. Extrait du site Web de Trans PULSE Project : <http://transpulseproject.ca/wp-content/uploads/2012/10/Impacts-of-Strong-Parental-Support-for-Trans-Youth-vFINAL.pdf>

Références

United Native Nations Society. (2001). Aboriginal Homelessness in British Columbia. Extrait du site Web Centre for Urban and Community Studies at University of Toronto : http://www.urbancenter.utoronto.ca/pdfs/elibrary/UNNS_Aboriginal_Homelessn.pdf

Programme des Nations Unies pour le développement. (2016). Rapport sur le développement humain 2015 : Le travail au service du développement humain. Extrait du site Web de l'Organisation des Nations unies : http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_human_development_report.pdf

Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. (2016). ExpertE indépendantE sur l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Tiré du site Web de l'Organisation des Nations unies : <http://www.ohchr.org/EN/Issues/SexualOrientationGender/Pages/Index.aspx>

Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. (2012). Libres et égaux : orientation sexuelle et identité de genre dans le droit international des droits de l'homme. Extrait du site Web de l'Organisation des Nations unies : <http://www.ohchr.org/Documents/Publications/BornFreeAndEqualLowRes.pdf>

Wathen, C. J.C.D. .MacGregor, B.J. MacQuarrie. avec le Congrès du travail du Canada. (2014). Peut-on être en sécurité au travail quand on ne l'est pas à la maison? Premières conclusions d'une enquête pancanadienne sur la violence conjugale et le milieu de travail London (Ontario) : Centre for Research & Education on Violence Against Women and Children. Extrait de : http://canadianlabour.ca/sites/default/files/media/dvwork_survey_report_2014_enr.pdf

Ylioja, T. et S.L. Craig (2014). « Exclusionary health policy: Responding to the risk of poor health among sexual minority youth in Canada», *Social Work in Public Health*, vol. 29, no1, pp. 81-86.

Glossaire

La terminologie suivante reconnaît que le genre est une auto-identification et ne correspond pas nécessairement au sexe assigné à la naissance; l'apparence physique et les organes génitaux ne sont pas les seuls déterminants du genre. La terminologie reconnaît en outre qu'il existe bien des façons de vivre et d'exprimer le genre, et elle inclut un vaste éventail d'identités de genre.

Définitions relatives au sexe

Intersexe ou intersexué (adj.) : Désigne quelqu'un dont les caractéristiques chromosomiques, hormonales ou anatomiques ne correspondent pas aux classifications classiques mâle-femelle. La désignation « intersexe » peut s'avérer stigmatisante en raison de diagnostics nécessitant une correction prononcés dans le passé par des professionnels de la santé qui pratiquaient souvent des interventions chirurgicales ou pharmaceutiques non consensuelles sur des bébés, des enfants et de jeunes adultes (certaines personnes ne sont pas identifiées comme étant « intersexes » avant la puberté, voire plus tard dans la vie)..

Définitions relatives à l'attirance

Bisexuel (adj.) : Désigne quelqu'un qui est attiré à la fois par les hommes et les femmes. Certaines personnes bisexuelles utilisent ce terme pour exprimer leur attirance envers des personnes de leur sexe ou genre ainsi que des personnes de sexe ou de genre opposé.

Gai (n.et adj.) : Désigne quelqu'un qui est attiré par des personnes de même sexe ou genre; le terme s'applique à la fois aux personnes qui s'identifient comme hommes et aux personnes qui s'identifient comme femmes, ou seulement aux personnes qui s'identifient comme hommes. .

Hétérosexuel (n. et adj.) : Désigne quelqu'un qui est attiré par des personnes de sexe ou genre différent; on rencontre aussi l'abréviation « hétéro ».

Lesbienne (adj. ou n.) : Désigne quelqu'un s'identifiant comme femme, qui est attiré par des personnes de même sexe ou genre .

Pansexuel (adj.) : Désigne quelqu'un qui est attiré par des personnes de sexe ou genre divers. Le terme reflète le désir de reconnaître le potentiel d'attirance envers les sexes ou genres qui se trouvent sur un continuum, et de contester le binarisme des sexes ou genres .

Glossaire

Définitions relatives à l'identité de genre

Cisgenre (adj.) : Désigne quelqu'un dont l'identité correspond au sexe assigné à la naissance (par ex., un homme cisgenre est quelqu'un qui s'identifie comme homme et à qui l'on attribué le sexe masculin à la naissance) .

Genre divers (nom + .) : Terme général désignant des identités ou expressions de genre qui diffèrent des attentes culturelles ou sociales fondées sur le sexe assigné. .

Transgenre (adj.) : Désigne quelqu'un qui ne s'identifie ni entièrement ni partiellement au sexe assigné à la naissance; le terme est souvent utilisé comme terme général pour désigner un vaste éventail d'identités et d'expressions de genre .

Trans (adj.) : Souvent utilisé comme terme général pour désigner diverses identités de genre comme transgenre, transsexuel et de genre non conforme [genderqueer]. Certains s'identifient à ces termes ou à d'autres, mais pas au mot « trans », comme certains s'identifient au mot « trans », mais pas à d'autres termes que celui-ci englobe.

Définitions relatives à l'identité de genre et à l'attirance

Queer (adj.) : Terme anglais utilisé par certaines communautés LGBTQ, surtout les jeunes, comme symbole de fierté et d'affirmation de la diversité. Le terme laisse place à l'expression d'une variété d'identités qui ne correspondent pas aux catégories rigides associées au sexe, au genre ou à l'attirance. Il peut être utilisé par un groupe pour désigner un vaste éventail d'identités liées au sexe, au genre ou à l'attirance (comme dans l'acronyme LGBTQI2S), ou par une personne pour refléter l'interdépendance de ces aspects de son identité. Dans le passé, le terme servait à exprimer la différence, notamment à dénigrer l'homosexualité et les personnes LGBTQI2S. Bien que servant encore parfois d'insulte, le terme a été récupéré par certains membres des communautés LGBTQI2S. L'équivalent français est « allosexuel ».

Bispirituel (adj.) : Terme général qui englobe nombre de mots de différentes langues autochtones pour affirmer l'interdépendance des multiples aspects de l'identité, y compris le genre, la sexualité, la collectivité, la culture et la spiritualité. Avant l'imposition du binarisme des sexes et des genres par les colonisateurs européens, les personnes bispirituelles étaient, dans certaines cultures autochtones, des membres respectés de leur collectivité, à qui l'on accordait souvent un statut particulier en raison de leur capacité unique de comprendre les points de vue masculin et féminin; ces personnes étaient souvent des visionnaires et des guérisseurs. Certains Autochtones s'identifient comme bispirituels au lieu ou en plus de s'identifier comme lesbiennes, gais, bisexuels, trans ou allosexuels.

À propos du Fonds Égale Canada pour les droits de la personne

Créé en 1986, le Fonds Égale Canada pour les droits de la personne œuvre à améliorer la vie des personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans, allosexuelles, intersexes et bispirituelles (LGBTQI2S) au Canada et à renforcer la réponse mondiale aux enjeux qui les concernent en fournissant des données pour l'élaboration de politiques publiques, en inspirant le changement culturel et en faisant la promotion des droits de la personne et de l'inclusion grâce à la recherche, à l'éducation et à la mobilisation communautaire. La vision d'Égale est un Canada, et ultimement un monde, sans homophobie, biphobie, transphobie ou tout autre forme d'oppression afin que chacun puisse réaliser son plein potentiel, à l'abri de la haine et des préjugés. .

Le travail d'Égale repose sur une pratique antiracisme et anti-oppression (ARAO). Tandis que nous nous efforçons de colliger, de produire et de communiquer les meilleures données probantes pour orienter notre travail, nous reconnaissons que la production de savoir est toujours étroitement liée au pouvoir, au privilège et à l'oppression. Les personnes qui détiennent le moins de pouvoir et de privilège sont souvent laissées pour compte dans la production de connaissances, de sorte qu'elles ne sont pas représentées dans le savoir qui influence leur vie. Ce sont souvent les personnes ayant le moins de pouvoir pour produire et façonner le savoir qui ont le plus besoin de services, de sorte qu'elles ne sont pas représentées ou qu'elles sont mal représentées, moins bien ou mal desservies, ou nullement desservies. Afin d'honorer et de prendre en considération les expériences des personnes les plus marginales de nos communautés, Égale s'engage à équilibrer les connaissances théoriques et les connaissances empiriques en privilégiant la participation communautaire en matière de recherche, en élaborant et en examinant les politiques, les ressources et les programmes, et en fournissant des services aux clients, aux organismes communautaires et aux individus. De plus, Égale reconnaît la nécessité de cibler l'oppression intersectionnelle tout en examinant simultanément les contextes sociaux élargis qui maintiennent et légitiment diverses oppressions, afin de répondre adéquatement aux besoins et aux expériences de l'ensemble des populations LGBTQ. .